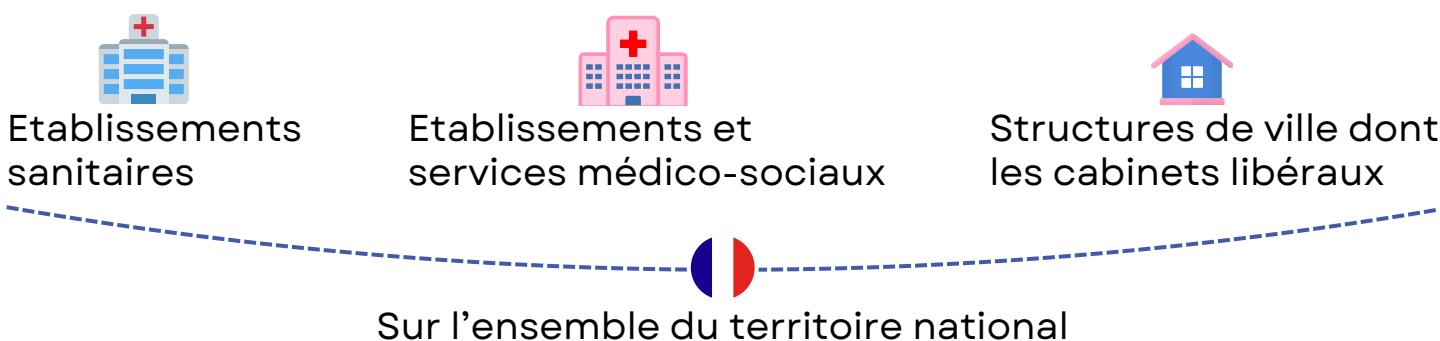


Tout comprendre sur le ROR

Etablissements Sanitaires et Etablissements & Structures Médico-sociales

LE ROR NATIONAL : QU'EST-CE QUE C'EST CONCRÈTEMENT ?

Le **Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR)** est le référentiel de données qui centralise la description de l'offre de santé opérationnelle et la disponibilité en lits et places des :



Le ROR décrit ainsi les prestations réalisées par la structure pour répondre au besoin de santé d'une personne. Il s'intègre dans la stratégie globale d'amélioration du parcours de santé des usagers portée par le Ministère de la Santé.

Le ROR au service des intervenants en santé et des usagers

Le ROR alimente de façon automatisée les outils numériques utilisés par les intervenants en santé et des usagers afin de :

- orienter plus facilement les usagers
- donner la vision de la disponibilité en lits et places
- faciliter la coordination entre acteurs
- consulter l'offre de santé sur tout le territoire



Le Décret n° 2023-1057, du 17 novembre 2023 donne le cadre réglementaire du ROR.

Il positionne le ROR en tant que référentiel socle. Les structures sanitaires, médico-sociales et de ville doivent s'y décrire et mettre à jour leurs informations au moins une fois par an.

Il précise également les rôles et les responsabilités des acteurs mobilisés sur le ROR.

QUELLES INFORMATIONS COMPLÉTER DANS LE ROR ?

Les types de structures concernées sont :

- Les établissements de santé ([article L. 6111-1 du code de la santé publique](#))
- Les structures sociales et médico-sociales concourant à l'accompagnement des personnes ([arrêté du 26 décembre 2023](#))
- Les centres d'action médico-sociale précoce ([l'article L. 2132-4 du code de la santé publique](#))
- Les structures de coordination des parcours de santé ([articles L. 6327-2 et L. 6327-3 du code de la santé publique](#))

Les principales informations pour décrire votre offre


les activités opérationnelles
(ex. : cardiologie, accompagnements à la scolarisation)


les équipements
(ex. : IRM, spectromètre de masse)


le lieu de réalisation de l'offre


le mode de prise en charge
(ex. : téléconsultation, hébergement)


les horaires


les contacts

Les principales informations pour renseigner votre capacitaire


la disponibilité en lits* et places


les éventuelles affectations temporaires de lits en cas de crise (ex. : Covid)*


la capacité opérationnelle


la capacité exceptionnelle

* seulement pour les établissements sanitaires

QUELS AVANTAGES À COMPLÉTER LE ROR ?



La saisie et la maîtrise des données des offres et du capacitaire via un outil unique, sécurisé, centralisant et diffusant la donnée : le ROR.



La mise en visibilité des structures et des offres afin d'aider les professionnels et les usagers dans leurs parcours de soins et de santé.

La centralisation du capacitaire des structures pour permettre une meilleure régulation et pilotage de la disponibilité en lits et/ou places.



QUELS OUTILS NUMÉRIQUES UTILISENT LES DONNÉES DU ROR ?

Le ROR a mis en place trois niveaux de confidentialité des données :

- les données accessibles au public** (ex. : adresse de la structure),
- les données accessibles uniquement aux intervenants en santé** (ex. : actes techniques),
- les données accessibles aux institutions qui gèrent les crises sanitaires** (ex. : zone d'atterrissage des hélicoptères).

Le ROR alimente actuellement des outils numériques qui ont pour objectifs :

- l'aide à l'orientation (ex. : ViaTrajectoire)
- l'aide à la coordination (ex. : ETICSS)
- l'information au grand public (ex. : Santé.fr)
- l'aide à la régulation (ex. : eCerveau)
- la disponibilité des lits et des places (ex. : Santégraphie)

+30
solutions de santé s'appuient aujourd'hui sur les données centralisées dans le ROR.

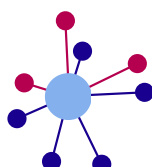


POURQUOI UNE NOUVELLE INTERFACE ROR ?

A partir de janvier 2026, la nouvelle interface du ROR va permettre :



Une homogénéisation nationale de la saisie des offres et du capacitaire.



La mise à disposition des données du ROR national pour les éditeurs d'outils numériques, en un point unique, sécurisé et simplifié, permettant le développement de nouveaux usages.

COMMENT SE CONNECTER AU ROR NATIONAL ?

[Connectez-vous au portail du ROR en cliquant ici](#)



Plus d'informations sur esante.gouv.fr

